



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

19^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

LA COOPÉRATION ENTRE LES GOUVERNEMENTS
RENFORCE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Île-du-Prince-Édouard, le 27 juin 2014 – Réunis à l'Île-du-Prince-Édouard, les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie canadienne ont reconnu que la coopération intergouvernementale contribue à améliorer l'offre de services en français et à promouvoir le fait français au bénéfice de la francophonie canadienne et du pays dans son ensemble.

« La coopération intergouvernementale est un mécanisme important et parfois essentiel dans l'épanouissement de la francophonie, de dire Robert Ghiz, premier ministre et ministre responsable des Affaires acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard. L'expérience accumulée des provinces et des territoires en matière de services en français est une richesse qu'il ne faut pas négliger. En partageant nos meilleures pratiques et nos stratégies dans divers domaines et en collaborant avec des intervenants privilégiés, nous multiplions les occasions de renforcer la francophonie canadienne ».

La Conférence a invité des représentants des municipalités et des associations municipales qui ont partagé leurs expériences visant à appuyer les communautés francophones et des initiatives en lien avec la prestation de services en français. Les ministres reconnaissent que certaines municipalités sont des intervenants clés contribuant à l'essor et à la promotion de la francophonie canadienne. Les ministres ont convenu de poursuivre leurs discussions à cet égard.

Les ministres provinciaux et territoriaux ont discuté des récentes compressions budgétaires à la Société Radio-Canada. À cet égard, ils se sont dits préoccupés par les impacts que ces compressions auront sur les services offerts par le diffuseur public, particulièrement auprès des communautés francophones et acadiennes, autant en terme d'accès, de quantité que de qualité. La radiodiffusion publique est essentielle à l'épanouissement continu de ces communautés et de la langue française à travers le Canada. Ils suivront de près ce dossier et en évalueront les impacts ainsi que les mesures que la Conférence ou ses membres pourraient prendre, notamment auprès du CRTC.

Également lors de leur rencontre, les ministres ont reçu le chercheur Kenneth Deveau, vice-recteur à l'Université Sainte-Anne. Celui-ci est venu présenter les résultats d'une recherche menée auprès des Acadiens et des francophones de la Nouvelle-Écosse portant sur les facteurs d'utilisation des services gouvernementaux en français. Les ministres ont eu l'occasion de s'entretenir avec M. Deveau au sujet de cette étude et de réfléchir sur le rôle des services en français dans l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes.

La prochaine Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne aura lieu les 17 et 18 juin 2015 à Toronto dans le cadre des activités qui marqueront 400 ans de présence française en Ontario.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne. Consultez le site Internet de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne à www.cmfc-mccf.ca

Renseignements :

Chantal Alarie
Coordonnatrice nationale
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
506-292-3415
chantal.alarie@gnb.ca

Ron Ryder
Agent principal des communications
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
902-368-5869
rryder@gov.pe.ca